

ODJ 36. Fabrique d'église Saint-Pierre. Compte de 2018. Avis.

M. Hayette rappelle que le mois dernier, il avait soutenu les points relatifs aux fabriques d'église.

Mais cette fois-ci, il ne peut cacher un certain étonnement face à l'envolée des montants présentés par la fabrique de l'église Saint-Pierre, notamment pour les fournitures de cire et d'encens, et ce d'autant plus que les dépenses pour l'entretien des autres lieux de culte semblent davantage sous contrôle.

Le montant pour l'achat de cire et d'encens est passé de 1.200 € à 2.013 €, alors que le nombre de fidèles ne tend pas à augmenter.

Les fabriciens de Saint-Pierre doivent être rappelés à l'ordre.

Le groupe socialiste s'abstient sur ce point.

M. l'Echevin Hublet précise que la commune est propriétaire de cette église et que les dépenses mentionnées dans les comptes présentés résultent pour l'essentiel des travaux de rénovation de ce lieu de culte.

Quoique l'achat de cire ou d'encens n'intervienne pas de façon conséquente dans ce budget, M. l'Echevin Hublet est tout à fait disposé à signaler la remarque de M. Hayette aux fabriciens de Saint-Pierre.